rant cette union, voici, à mon avis, ce que nous ferons: nous ajouterons à une perche de ligne deux ou trois rallonges. (Ecoutez!) Si, par la vertu d'une petite baguette, on pouvait transporter la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve sur les montagnes qui sont à vingt milles en arrière d'ici, ou bien, faire flotter une ou deux de ces provinces au centre du lac Ontario, alors notre force s'accroîtrait. Mais, dans notre position géographique actuelle, nous allongeons indéfiniment notre frontière sans avoir aucun moyen de la défendre. (Ecoutez!) Il est un détail du projet que je tiens à signaler, parce qu'il doit nous entraîner dans des dépenses incalculables: je veux parler de la construction du chemin de fer intercolonial, qui suffirait seule pour ruiner un jeune pays comme le nôtre. Au nom de la classe des cultivateurs canadiens à laquelle j'appartiens, je puis dire que depuis deux ou trois ans notre position n'est pas très enviable. Nos récoltes ont manqué, les prix du marché baissent de plus en plus, et nous n'avons pas besoin de charges nouvelles. (Ecoutez!) L'état de nos finances devrait être pour nous un avis : pourquoi, au contraire, ne pas économiser ? (Écoutez!) Dans dix ans nous ariverious peut-être à avoir une balance en notre faveur. Les banqueroutes sont nombreuses par le temps qui court; du ler septembre au 24 décembre dernier, j'en compte 905 dans la Gazette Officielle. (Ecoutez!)

M. A. MACKENZIE—Mais toutes ces faillites out-elles eu lieu pendant l'année?

M. RYMAL-Je ne saurais le dire, toujours est-il qu'elles ont été annoncées pendant l'année. Or, chaque faillite affecte plus ou moins les intérêts de six individus, ce qui nous donne un total de 5,000. Ce n'est donc point le moment d'imposer de nouvelles charges aux populations du Canada. Nous avons vécu trop largement, tout le monde le reconnaîtra, et nous souffrons aujourd'hui des dettes que nous avons contractées. Sans développer trop longuement les raisons qui me portent à combattre ce projet, je puis, en quelques mots, en citer ane demi-douzaine. Cela suffira, j'espère, pour me justifier. Je le combate parce que : premièrement, ce n'est pas le projet que le gouvernement avait annoncé et qui était connu des populations haut-canadiennes; secondement, nous ne sommes pas envoyés ici pour changer la constitution ni pour faire des alliances sans consulter le peuple; troi-

sièmement, les auteurs de ce projet cherchent à ravir au peuple des droits qui lui sont chers,-je fais ici allusion au mode qu'on veut adopter pour nommer le conseil législatif; quatrièmement, les frais qu'entraînera l'application de cette mesure en détruisent tous les avantages; cinquièmement, enfin les difficultés de section ne se trouveront point réglées et le Haut-Canada aura quatre ou cinq antagonistes au lieu d'un. (Ecoutes!) En 1850, la position du Canada était, on se le rappelle, l'objet de l'admiration de tous ceux qui connaissaient le pays. Je me permettai une comparaison : à cette époque, le Canada était comme un beau jeune homme. fort et et bien constitué. Sa tendre mère (et je présume que l'Angleterre joue ce rôle vis-à-vis du Canada) confia le soin de ce précieux enfant au médecin de la famille qui, de temps à autre, le remit à des médecins d'une autre école que lui-même. Il y avait parmi eux des allopathes, des homéopathes, des hydropathes, (rires), mais tous saignaient l'enfant, lui appliquaient des vesicatoires et le faisaient suer. Avec ce traitement, le charmant jeune homme devint pale et maladif; sa vigoureuse jeunesse et sa fière contenance commencèrent à s'affaiblir et à chanceler. La maman se plaiguit aux docteurs qui s'étaient déclarés responsables. Et que répondirent-ils? Chacun prétendit que son système était le bon, bien que le jeune homme succombait manifestement. Mais pour ne pas gâter le métier, et échapper à une accusation d'ineptie, les docteurs se réunirent et firent de toutes leurs drogues un savant mélange qu'ils administrèrent au patient. (Rires redoublés.) La mère s'alarma davantage et fit de nouvelles remontrances aux docteurs, comme je suppose que l'Angleterre a fait pour nous; les voisins com-mencèrent à s'intéresser au malade et à s'étonner qu'il pût supporter tant de saignées, tant de vésicatoires, et tant de potions affaiblissantes. Or, que firent, penses-vous, les charlatans pour donner satisfaction à cette mère désolée? Après avoir reconnu qu'ils avaient mis son fils à la porte du tombeau. ils lui proposèrent de faire des expériences sur trois ou quatre autres membres de sa famille. (Rires.) Mais, M. l'ORATEUR, je suis heureux d'avoir à vous dire que les autres enfants protestèrent en refusant tout secours des charlatans du Canada et déclarant qu'ils choisiraient eux-mêmes leur docteur. (Rires.) Ce langage figuré fera comprendre, je l'espère, à tous les hon. membres